




*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi



**BAILLEUL**

Paysage d'aujourd'hui .....	p.3
Evolution des paysages .....	p.6
Forme urbaine et patrimoine bâti .....	p.7
Population et métiers .....	p.10
Patrimoine agricole .....	p.11
Patrimoine remarquable .....	p.11
Patrimoine public .....	p.12
Patrimoine religieux.....	p.13
Petit patrimoine.....	p.14
Espace public et cheminements .....	p.15
Couleurs et matériaux .....	p.16
Fiche patrimoniale - la motte castrale.....	p.17
Enjeux paysagers et patrimoniaux .....	p.21
Recommandations paysagères.....	p.21
Propositions d'actions.....	p.24



## Paysages d'aujourd'hui

La commune se situe dans la vallée de Bellifontaine (rivière affluente de la Somme), l'une des vallées vertes du Vimeu. La rivière prend sa source à 16 mètres d'altitude rue du Vivier à Bellifontaine. Elle a toujours alimenté le marais communal loué aux habitants pour le pâturage. A l'aval, la vallée plus ouverte présente quelques peupleraies. En fond de vallée humide, les prairies fauchées et les pâtures dominent le paysage. Les haies bocagères près du village et les saules têtards soulignent les limites des terres humides.

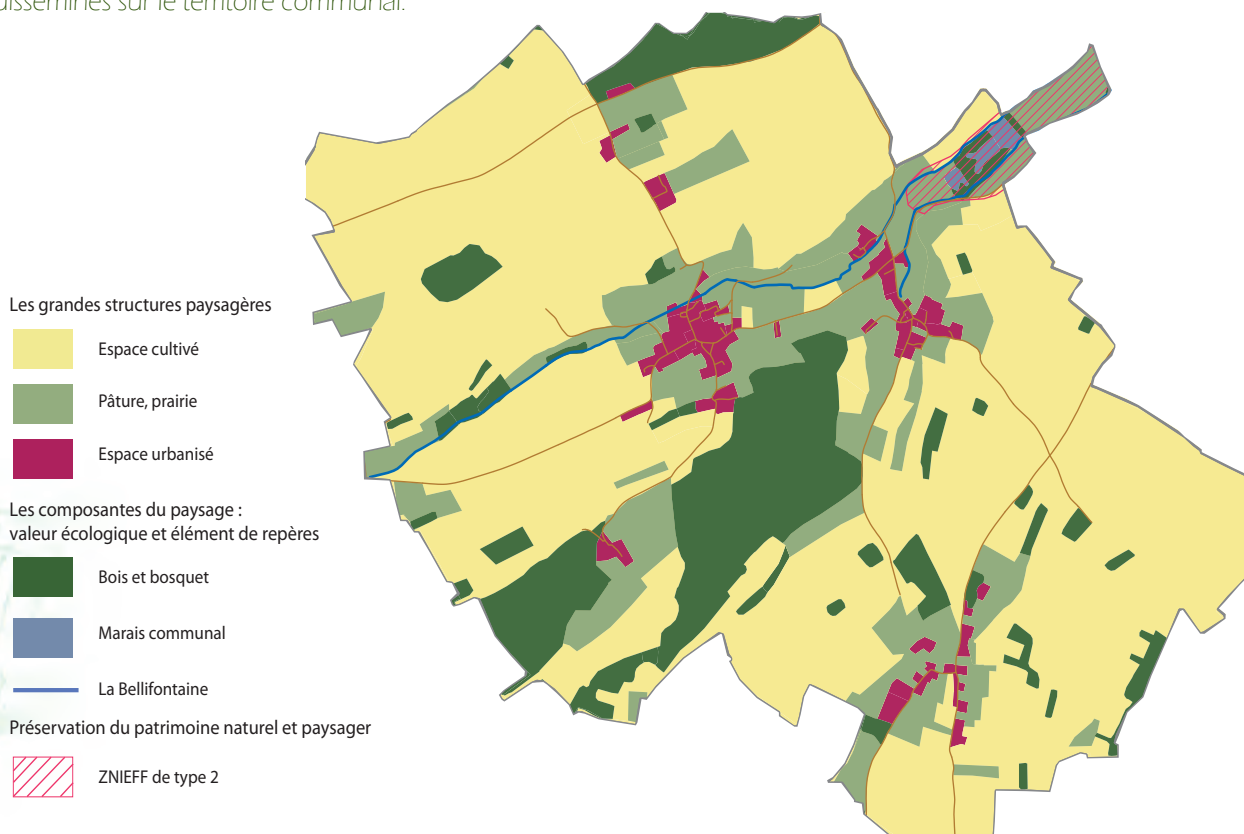
Entre le fond de vallée et le plateau agricole, des rideaux aménagent les pentes cultivées. Le relief contrasté de la vallée offre des points de vue remarquables sur le paysage.

Le territoire présente la particularité d'être fortement boisé puisqu'il comprend une partie du bois de Fréchencourt, le bois de Visquemont, le bois de Coquerel, le bois de Bailleul ainsi que plusieurs micro-boisements disséminés sur le territoire communal.



**Un plateau agricole ouvert mais ponctué de plusieurs boisements et bosquets apportant de la verticalité au paysage.**

Le plateau depuis la vallée des Quatorze.





## Paysages d'aujourd'hui



Les bois de Bailleul et de Coquerel constituent d'imposants espaces boisés sur le territoire communal irrigués par de nombreux chemins. Un ancien chemin, appelé «chemin des morts», traversant le Bois de Bailleul, permettait aux habitants de Grandsart de porter leurs défunts au cimetière.

Vue depuis le chemin reliant Bailleul à Bellifontaine.



Les pâtures sont encore très présentes en cœur et en périphérie des espaces bâtis.

Entrée de village depuis la RD 93.

La ZNIEFF ou Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique englobe la vallée de la Somme entre Croix-Fonsommès et Abbeville. Cette zone correspond à la grande vallée tourbeuse alcaline de la Somme, unique en Europe et présente des habitats exceptionnels.

Bailleul fait également partie du Paysage emblématique de la vallée de Bellifontaine. Le paysage de fond plat de vallée alluviale encore ouvert est exceptionnel à l'échelle du département, tout comme les versants agricoles à rideaux qui encadrent cette dépression.



Rideau : talus parallèle aux courbes de niveau, qui interrompt les pentes cultivées et les découpe en replats successifs. Les rideaux ont été aménagés par les paysans pour lutter contre l'érosion.

## Paysages d'aujourd'hui



Depuis la RD 93 reliant Bailleul à Limeux le paysage offre des points de vue remarquables sur les rideaux agricoles des versants.



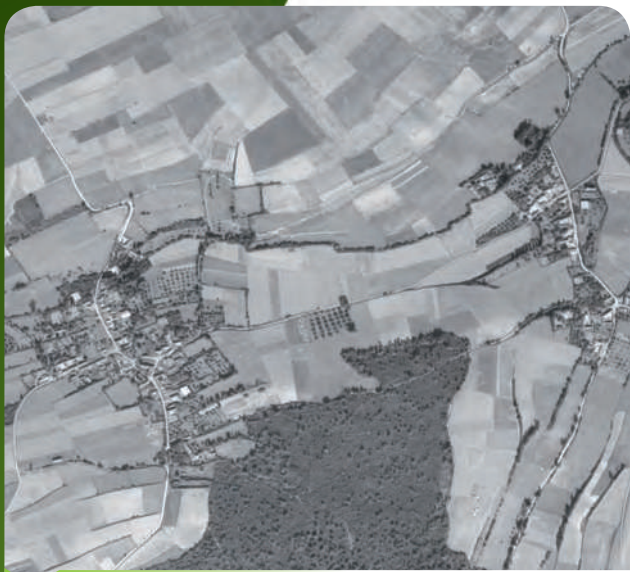
Le chemin longeant le Bois de Bailleul laisse découvrir le large fond de vallée de la Bellifontaine, les pâtures et le cimetière isolé.



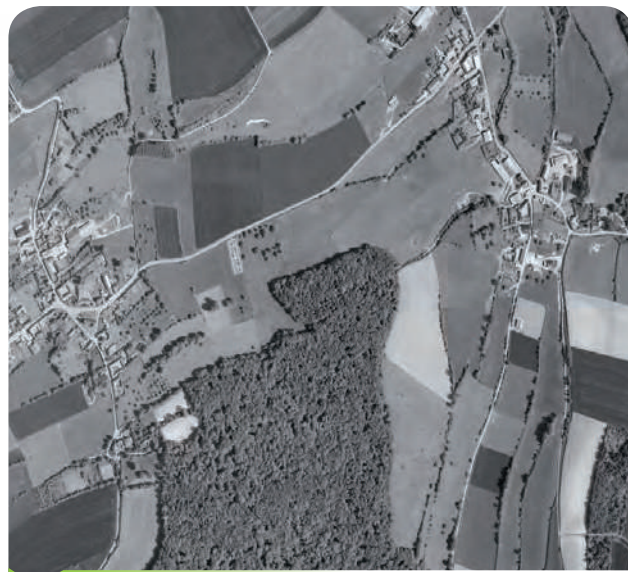
Le versant nord offre des points de vue sur les versants opposés ponctués de boisements.



## Evolution des paysages



Photographie aérienne de 1947, source IGN



Photographie aérienne de 1991, source IGN

Les paysages de la commune ont évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées. Les photographies anciennes permettent d'appréhender cette évolution : dans les années 1940, le parcellaire agricole présente une mosaïque de petites parcelles, le réseau de haies et d'arbres est encore très développé notamment en fond de vallée et autour des habitations, et les vergers sont très présents. A l'inverse, les années 1990 offrent un paysage différent : les parcelles agricoles sont plus grandes, le réseau de haies et les vergers sont moins présents sur le territoire. Ces éléments ont été accentués pour offrir un paysage actuel plus dénudé en termes de plantations, notamment en ce qui concerne les vergers.



## Forme urbaine et patrimoine bâti

Historiquement, les communes de Bailleul et d'Erondele formaient un unique territoire.

En 1875, les deux communes ont pris chacune leur indépendance. Les zones d'habitats de la commune se répartissent sur un territoire de 14,1 km<sup>2</sup>.

En dehors du bourg de Bailleul, six hameaux et lieux-dits sont présents sur le territoire : Bellifontaine, Fréchencourt, Ferme du Moulin Bellevue, Château de Coquerel, Grandsart, Le Chalet.

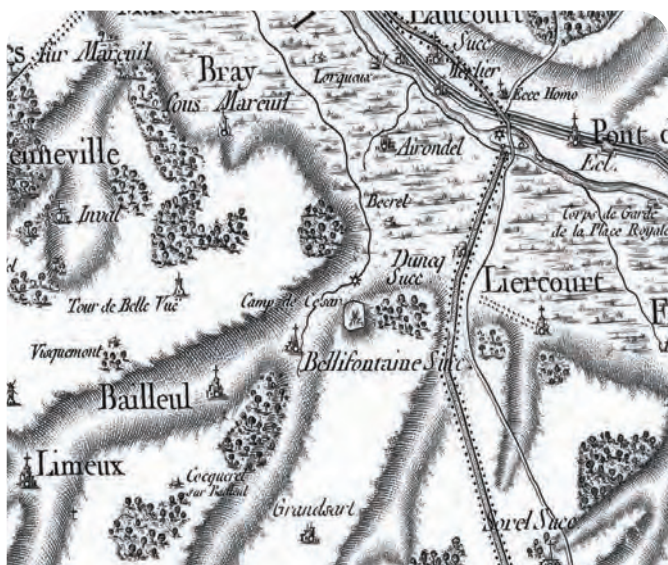
Bailleul, Bellifontaine et Grandsart concentrent la majorité des constructions.

Les zones urbaines se sont développées dans les fonds de vallées (vallée de Bellifontaine pour Bailleul et Bellifontaine, vallée de Quatorze et de la Valézon pour Grandsart) le long des axes principaux de communication et notamment la RD 93.

La forme urbaine des zones bâties a été préservée malgré quelques constructions en périphérie.



Extrait de la carte d'Etat-Major de 1866, source IGN



Extrait de la carte Cassini de 1740, source IGN



Extraits du cadastre napoléonien de 1833, source AD 80



## Forme urbaine et patrimoine bâti

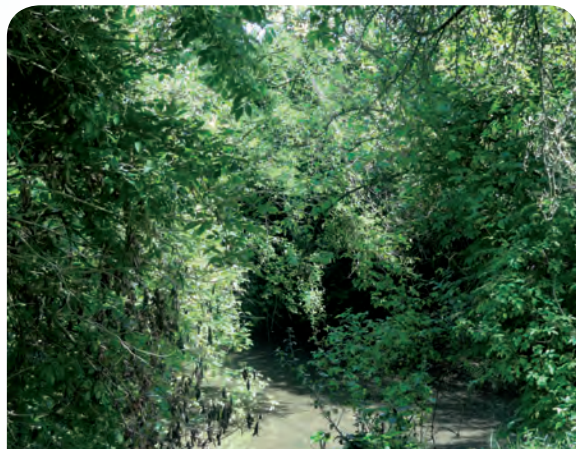
### L'eau, un élément identitaire de la commune.

La Bellifontaine :

«La rivière prend sa source à 16 mètres d'altitude, rue du Vivier dans le hameau de Bellifontaine. Sur sa rive gauche, des saules têtards, pleins de charme semblent l'abriter. Elle traverse ensuite une propriété privée où elle alimente des étangs récemment creusés, elle en ressort beaucoup moins limpide qu'à sa source. Son lit alors n'est plus naturel, elle a été canalisée sur le versant de sa rive droite pour donner de la force à une chute d'eau qui alimentait un moulin à eau, au lieu-dit Becquerel. Le fond de la vallée initiale est à une cinquantaine de mètres. Les peupliers, ou carolines, bien alignés ont remplacé les saules. Ensuite, la rivière pénètre une zone plus marécageuse et se perd à nouveau dans les marais avant de resurgir dans la prairie à nouveau encadrée de saules. Elle traverse alors la route de Liercourt à Bray, puis s'engage dans le village d'Érondelle, elle y traverse la rue de la Gâtelette puis disparaît dans les étangs. Ensuite, elle rejoint la rivière de Bray avant de se jeter dans la Somme sur le territoire de Mareuil-Caubert.

Tout le long de son cours, le cresson croît et il n'est pas rare d'y rencontrer poules d'eau, foulques et hérons. Ses berges ont souvent été remodelées par les agriculteurs. Afin d'abreuver le troupeau ceux-ci les ont creusées afin qu'une petite mare lui soit accessible.[...] La Bellifontaine a de tout temps alimenté le marais communal, loué aux cultivateurs du village pour y faire paître leurs bêtes».

Extrait du texte de la section patrimoine des Amis du CIS, 2000



Source de la Bellifontaine



Vue sur le marais communal

La légende de la mare Saint-Martin dans le bois de Bailleul :

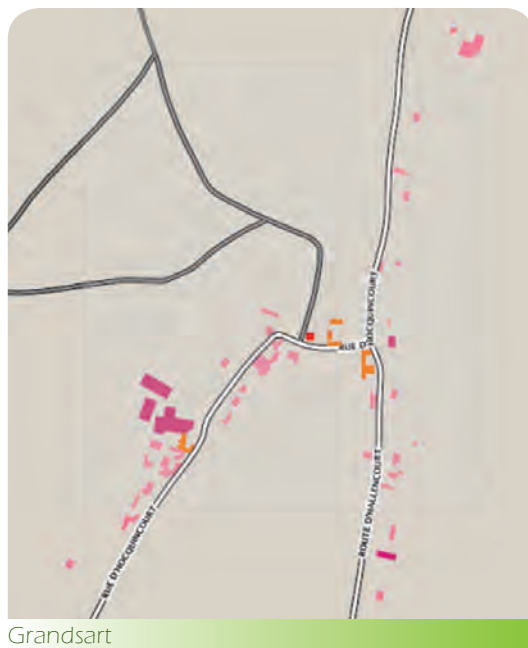
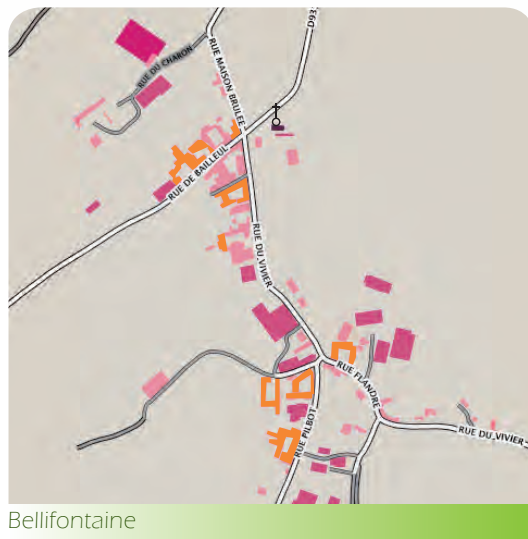
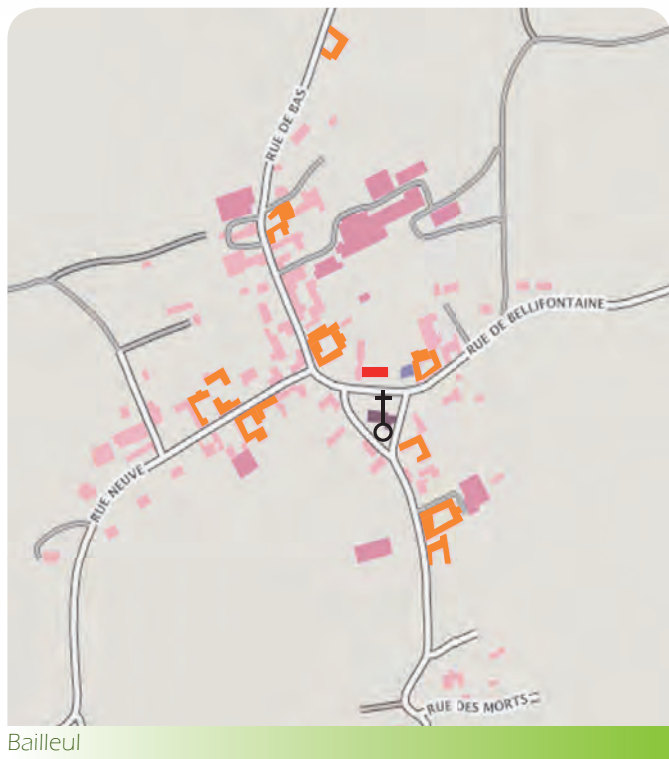
«Dans Le culte de l'arbre et de la forêt, M Crampon nous parle de la mare Saint-Martin en 1936 : Il existe dans la partie méridionale du bois de Bailleul en Vimeu, une petite mare, perdue dans le taillis, en un endroit difficile à trouver : c'est la mare de Saint-Martin. Elle présente la forme d'un fer à cheval de 4 mètres de diamètre. La légende affirme que Saint Martin passa à Bailleul, en se dirigeant sur Grandsart ; on pouvait autrefois suivre sa trace grâce à une bande de terrain où le blé poussait mieux qu'ailleurs... En un certain endroit, le cheval du saint s'arrêta. L'emprunte de son pied donna naissance à ce creux. Aujourd'hui, il n'existe plus de croyance liée à cette mare, mais elle est toujours en eau et accessible». Extrait du texte de la section patrimoine des Amis du CIS, 2000



# F

## orme urbaine et patrimoine bâti

### Localisation du patrimoine bâti



⊕  
○ Patrimoine religieux

■ Patrimoine civil : mairie-école, ancienne pompe à incendie

■ Patrimoine agricole : corps de ferme et grange présentant toujours les typologies architecturales traditionnelles

■ Autres constructions anciennes et contemporaines

■ Hangars

Grandsart

## Du côté de la population...

années	1836	1851	1872	1906	1968	1990	2010
nombre d'habitants	788	915	1015	471	255	223	278

Source : Archives départementales de la Somme / INSEE

Jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la population communale n'a cessé d'augmenter pour atteindre 1015 habitants en 1872. Les habitants occupaient majoritairement cinq métiers : cultivateur, journalier, domestique, ménager, maçon (on trouvait également des charrons, maréchaux, cabaretiers, cordonniers, mécaniciens, gardes de chemin de fer, manufacturiers, charpentiers, boulangers, cafetiers, colporteurs, bûcherons, horlogers). Elle a ensuite fortement diminué pour atteindre 223 habitants en 1990. Cette diminution est notamment la conséquence des changements sociétaux (cellule familiale, exode rural, mécanisation du monde agricole,...). Aujourd'hui le nombre d'habitants tend à augmenter de nouveau. L'activité agricole est encore fortement présente avec 13 exploitations dans la commune.

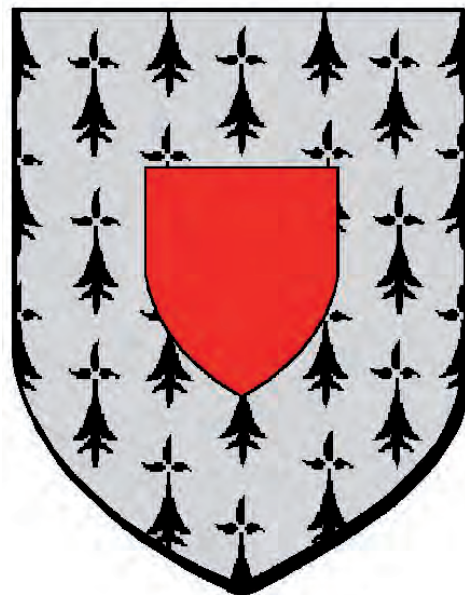
### Blason

D'hermine à l'écusson de gueules.

«Ce sont les armes des De Bailleul, originaires du village de Bailleul, en Vimeu. Cette famille picarde d'ancienne chevalerie est connue pour avoir donné deux vice-rois à l'Ecosse aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : Jean et Edouard, son fils.

(Voir : Moyenneville, 80)» (Jacques Dulphy)

«La Somme : les 783 communes», Editions Delattre, 2004.





## Patrimoine agricole

La commune présente un patrimoine agricole très présent de par son histoire mais également parce que l'activité agricole y est encore très présente, et notamment l'élevage.

La ferme d'élevage est donc naturellement la plus représentée : elle comprend traditionnellement une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation implantés sur une vaste cour ouverte.

Ces caractéristiques architecturales sont encore visibles sur certaines fermes et méritent d'être préservées comme témoins de l'identité locale.



Grandsart



Bellfontaine



Bailleul

## Patrimoine remarquable

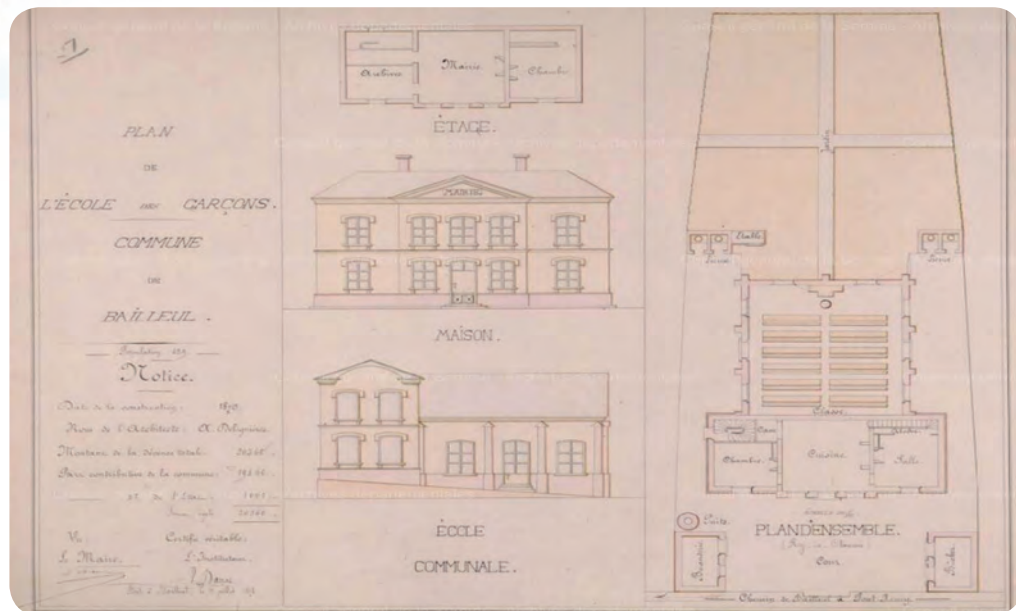


Château de Coquerel, Commune de Bailleul.



Château de Coquerelle, Commune de Bailleul.  
Bailleul et Halluwaert.

Château de Coquerel L.Gillard, 1864  
© Bibliothèque municipale d'Abbeville  
Collection Macqueron



**Plan de l'école des garçons de 1878,  
archives départementales de la Somme**

**L'ancienne école abrite aujourd'hui  
la mairie. La commune a su préserver  
cette architecture traditionnelle des  
établissements scolaires de la fin du 19<sup>e</sup>  
et du début du 20<sup>e</sup> siècle.**





## Patrimoine religieux

Le patrimoine religieux est présent dans la commune à travers deux églises, l'une à Bailleul, l'autre à Bellifontaine. L'église de Bailleul de style néogothique est caractérisée par un plan allongé ainsi qu'un chevet plat. Construite en pierre de taille, elle possède trois parties distinctes dont :

- La tour-clocher, dans laquelle ouvre la porte principale. Celle-ci est munie d'une flèche en maçonneries comportant des arêtes de pierre. Quatre pinacles viennent entourer la base de cette flèche ainsi que quatre oculus.
- La nef munie de trois baies, en arc brisé, de chaque côté.
- Une sacristie, en partie reconstruite en brique et accessible depuis le chevet.

Restauration : des contreforts ont été repris en brique notamment sur le chevet. Une entrée secondaire a également été ajoutée sur la tour-clocher.



Eglise de Bailleul



Eglise de Bailleul, 1864

© Bibliothèque municipale d'Abbeville, Collection Macqueron

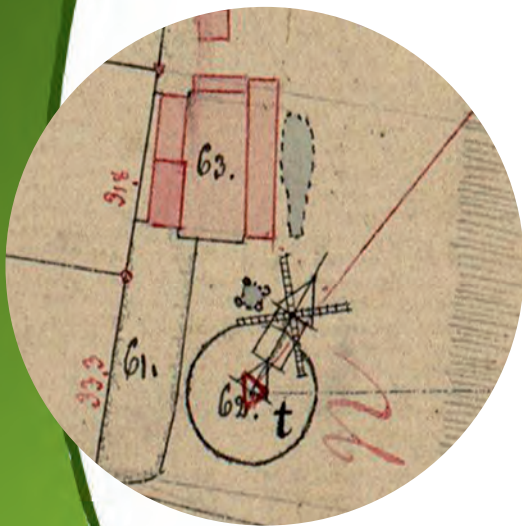


Eglise de Bellifontaine

## Petit patrimoine



La commune compte 6 calvaires répartis à l'extérieur des villages et en cœur de bourg. Ici un calvaire apposé au pignon d'une ferme à Bellifontaine, un calvaire à l'entrée sud de Bailleul et le socle d'un calvaire de Grandsart.



Le dernier moulin à vent encore présent à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Section Bois de Visquemont et de Fréchencourt, cadastre de 1833, archives départementales de la Somme

Edifice de stockage de la pompe à incendie surmonté d'un clocheton datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. La restauration de cet édifice situé à Grandsart permet de préserver un exemple de ce type d'architecture sur le territoire.





## E space public et cheminements

La commune ne possède pas de places publiques à proprement parler. La majorité des accotements sont enherbés et le mobilier urbain reste discret ce qui contribue à la préservation de l'identité rurale de Bailleul. Le territoire communal est irrigué par de nombreux chemins et sentiers. Une boucle de randonnée pédestre emprunte notamment le GR 125 et permet de relier les trois hameaux en contournant le bois de Bailleul. Deux monuments aux morts situés autour de l'église de Bailleul constituent des éléments de repère de l'espace public.



Monuments aux morts et place de l'Eglise.



Vue sur la place Léon Delagrange  
ancien cantonnier



GR 125

## Couleurs et matériaux



Le torchis est associé au bâti rural ancien, habitations et dépendances. La brique est parfois utilisée comme matériau de construction principal, notamment sur les bâtiments datant de la Reconstruction, mais également comme élément d'appareillage associé à la pierre. La craie locale est utilisée essentiellement pour les bâtiments remarquables tels que l'église.

Les toitures colorent le cadre de vie : elles se présentent traditionnellement sous forme de pannes flamandes de couleur rouge-orangée pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les bâtiments les plus remarquables.

Choix d'une palette colorée aux nuances douces et dans la continuité de l'existant





## **La motte castrale**

Témoin du Moyen-Age



## Définition

Monticule naturel ou artificiel destiné à porter une fortification

## Un peu d'histoire

La motte castrale apparaît autour de l'an Mil et connaît une large diffusion dans toute l'Europe médiévale. Il s'agit d'un type d'architecture défensive qui sert à la fois de lieu d'habitation et de retranchement militaire. La motte est toujours construite sur un site stratégique (grande route, rivière ou pont), c'est le symbole du pouvoir administratif et judiciaire du seigneur sur la campagne environnante et ses habitants.

## Architecture

La motte est caractérisée par une haute cour et une basse cour entourées de fossés. L'élévation de la motte est constituée des remblais provenant du creusement des fossés. La tour est la résidence du seigneur et de sa famille, mais elle sert aussi de tour de guet et d'entrepôt. Elle est édifée au sommet de la butte, dans la haute cour. Les plus anciennes sont édifées en bois. A partir du 13<sup>e</sup> siècle elles sont reconstruites en pierre, plus grandes et plus hautes. Au 14<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître les tours circulaires. Au pied de la motte, la basse cour est délimitée par une palissade et protégée par un fossé. On y trouve les bâtiments de la ferme ainsi que les logements des hommes d'armes. En cas de danger la basse cour sert de refuge pour la population des alentours.



Proposition de reconstitution d'un château à motte avec sa basse-cour. La tour constitue le centre d'un petit monde dont l'organisation, en cercles concentriques, va du noble au manant. La cour (basse-cour ou bayle) est dominée par la motte supportant la tour. Dessin de Patrick Robert.

Source : A. Châtelain, Châteaux forts et <http://racf.revues.org/1765>

## La motte castrale aujourd'hui

Elles ont joué un rôle considérable dans la formation et le développement de villes et de villages. Certaines sont isolées dans la campagne et sont souvent victimes du développement agricole, elles sont devenues rares et méritent une protection et une vigilance particulière.



## La motte castrale de Bailleul

Bailleul, diminutif de Baille, signifie palissade. Celle de Bailleul appartient aux mottes sur versant dont le rôle défensif est généralement accentué du côté de la pente. « C'est une fortification qui défend le passage d'une vallée en un point et qui suppose des arrières sûrs » (F.Perreau, Mottes féodales du nord de la France).

## Un patrimoine reconnu

La motte est un site inscrit par arrêté du 25 mars 1973 en tant que « grand ensemble fortifié situé dans le bois de Bailleul. Il s'agit de la motte du château de Jean de Bailleul qui devint roi d'Écosse, pays où ce type de motte fut imité » (P.Patte, Conservateur régional des bâtiments de France du nord, rapport du 10 novembre 1971).

## Carte d'identité

18 hectares

Propriété privée

Réserve de chasse

Lieu de pèlerinage annuel d'Écossais

Le site est longé à l'ouest par le GR 125



Aujourd'hui, la motte est invisible depuis le village. Elle est dissimulée dans le bois en haut du versant, située stratégiquement sur les hauteurs pour permettre le contrôle de la vallée.

La motte subit la pression de la végétation et ressemble à un tumulus couvert d'arbres. Un puits revêtu de pierres est encore visible au sommet de la motte, de même que les profonds fossés entourant la butte.

L'histoire de la motte castrale serait liée à celle du seigneur des lieux Hugues de Bailleul et notamment de son fils aîné, Jean de Bailleul dont les descendants seront les successeurs du trône d'Écosse.

### A propos du seigneur Jean de Bailleul et du trône d'Écosse

Les coutumes locales de la seigneurie furent rédigées le 15 septembre 1507. La châtellenie de Bailleul était un des fiefs les plus importants du Vimeu et de tout le Ponthieu : trente-deux seigneuries en relevaient. On remarque encore, dans le bois, l'emplacement du château des anciens sires de Bailleul, dont le périmètre est encore nettement dessiné et circonscrit par des fossés très profonds. Le roi d'Angleterre, Henri V, y aurait logé pendant la nuit du 13 au 14 octobre 1415, en se rendant à Azincourt. Cette forteresse aurait été prise en 1420 aux Anglo-Bourguignons par les Dauphinois, et de cette époque date sa destruction.

### Quelques seigneurs :

- 1090-1100, Guy DE BAILLEUL, chevalier. Il accompagna Guillaume de Normandie à la conquête de l'Angleterre.

- 1180-1237, Hugues DE BAILLEUL, chevalier, seigneur de Dompierre, d'Hélicourt. Lord de Bernard Castle, en Angleterre, mort avant 1287. Il avait épousé avant 1210 N. de Fontaines de laquelle il eut

- 1237-1267, Jean DE BAILLEUL, chevalier, seigneur de Dompierre, d'Hornoy, Lord de Bernard Castle et seigneur de Stokesley, Fotheringay, Torkesey, Biwell, Wodehorn, Dryfeld, Kempeston et Tottenham en Angleterre. Mort avant 1277. Il épouse Lady Dervegulde de Galloway, nièce de Malcolm IV, en 1233. Ce couple sera à l'origine du plus ancien collège de la plus ancienne université britannique. « Balliol College » (Oxford) est fondé en 1263 par John de Balliol et Lady Dervegulde, en réparation d'un différend qui avait opposé Jean à l'évêque de Durham. Jean meurt en 1268, son épouse en 1290. Ils eurent

- 1267-1314, Jean DE BAILLEUL, élu roi d'Écosse le 17 novembre 1292 aux droits de sa mère, déposé par le roi d'Angleterre le 2 juillet 1296 ; seigneur de Dompierre, d'Hélicourt en 1289, d'Hornoy en 1280. Mort en Ponthieu en novembre 1314. Il avait épousé Isabelle de Varennes.

(Extrait des documents du CIS Hallencourt sur les seigneurs de Bailleul)



## E njeux paysagers et patrimoniaux

### Rappel des enjeux communaux

- maintenir les paysages ouverts des fonds de vallées (préservation des prairies)
- préserver et restaurer les éléments boisés des coteaux (rideaux, arbres isolés, bosquets)
- préserver le village des extensions urbaines et inscrire les extensions autorisées dans la continuité de la forme urbaine du village
- préserver les points de vue sur la vallée depuis la ligne de crête
- préserver le patrimoine bâti local
- maintenir l'identité rurale des communes par des aménagements discrets de l'espace public

## R ecommandations paysagères

- Définition d'une **stratégie de valorisation des espaces publics** afin d'avoir un fil rouge pour une action dans le temps (actions simples et exemplaires pour les habitants)
- Actions de **valorisation du patrimoine bâti**, engager une pédagogie par l'exemple et des mises en œuvre graduelles à court, moyen et long terme

### - STRATÉGIE DE VALORISATION DES ESPACES PUBLICS -

Action 1 : Valoriser l'identité communale avec un fleurissement ciblé

#### 1. Marquer les entrées de village



Un fleurissement a été mis en œuvre en entrée de commune mais il n'est pas à l'échelle du lieu et reste très discret.



Les talus enherbés et accotements sont bien entretenus, ils constituent des emplacements privilégiés pour le fleurissement. Le choix peut se porter vers des vivaces qui pourront de plus stabiliser les talus fragiles.

# R

## ecommandations paysagères

### 2 / Engager des actions soutenables et durables

- **Un fleurissement pérenne et trans-saisonnier** : l'objectif est d'investir les accotements et espaces publics communaux afin de valoriser le cadre de vie communal.

Le principe est de planter des vivaces pérennes qui ne nécessiteront pas un renouvellement chaque année associés à des persistants (arbustes). L'entretien est limité à une taille des arbustes et un simple fauchage des vivaces à l'automne.

Un désherbage régulier sera tout de même à prévoir les premières années le temps que les vivaces s'implantent (privilégier la gestion différenciée avec une action limitée à un paillage en écorce ou fibres végétales).

#### Comment intervenir ?

- Identifier les espaces stratégiques communaux par une densité de fleurissement ponctuelle.
- Trouver la bonne échelle, créer des massifs de vivaces par taches de 3 à 4 m<sup>2</sup> de la même espèce en prenant soin de bien étager le massif.

#### - Choix de la palette végétale :

Le choix dominant se portera vers des espèces vernaculaires et champêtres, cependant l'association avec des persistants souvent exogènes sera nécessaire afin d'animer les massifs en hiver et de diversifier les formes et les volumes.

#### Transition campagne - village (entrée d'agglomération)

- Traitement à dominante plus naturelle : moins de persistants, plus d'espèces indigènes et champêtres.



Lavatères / Leucanthemum (marguerite) / Pennisetum et Rudbeckia/ Deschampsia flexuosa



# Recommandations paysagères

## Espaces publics au sein du village

- Traitement des entrées d'agglomération : plus de persistants, plus de couleurs et d'espèces horticoles.

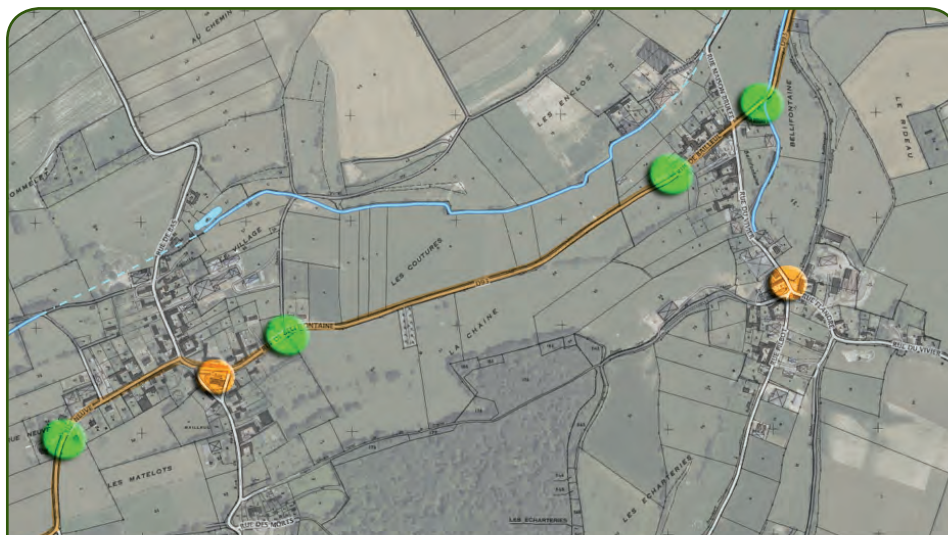


Buis et rosiers 'Swany'

Graminées (*Imperata cylindrica*)  
et *Sedum spectabile*



## Sites de fleurissement potentiel



Bailleul et Bellfontaine



Grandsart

## P ropositions d'actions

### Action 2 : Résorber les points noirs paysagers

Des actions simples pour participer à la valorisation de mon cadre de vie.

#### 1/ Traitement des limites avec l'espace public



La mise en œuvre d'un enduit coloré sur le mur de l'ancien presbytère aux nuances discrètes valoriserait la perspective sur l'église.

L'affichage électoral pourrait se faire sur des panneaux amovibles en lieu et place en prévoyant des réservations ad hoc dans le sol.

#### 2/ Traitement des petits ouvrages techniques



Transformateur peu intégré dans le contexte préservé et de qualité du hameau du Grandsart. Un habillage bois associé à un enduit « couleur brique » s'accorde mieux avec son environnement. Ces actions devront être mises en œuvre avec l'accord et en concertation avec le concessionnaire.

Pour l'ensemble des interventions proposées sur le bâti ou le mobilier technique, les projets peuvent être mis en œuvre par les habitants ou en régie communale.



# P

## ropositions d'actions

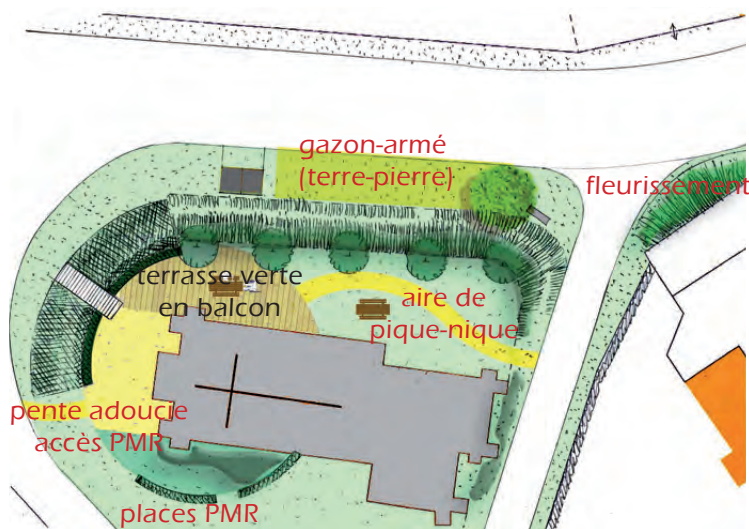
### Action 3 : Valoriser les espaces publics communaux

#### 1/ Valorisation des terrasses de l'église



#### Un site de qualité en cœur de village.

La façade nord de l'église se présente sous la forme d'une terrasse enherbée qui surplombe la rue de Bellifontaine et offre une belle vue sur la vallée. Le site est localisé en cœur de village à côté du départ de l'itinéraire de randonnées « Autour du bois de Bailleul », il manque peu de chose pour créer un site accueillant pour les habitants et les randonneurs.



Création d'une aire de repos et de convivialité ouverte à tous, amélioration de l'accessibilité, renforcement du fleurissement.

La création de places de stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) au même niveau que le seuil de l'église permet de créer un accès aux normes avec des pentes en long inférieures à 4%.



Principe de la terrasse en surplomb valorisant la vue sur la vallée et d'une table pour créer une ambiance conviviale.

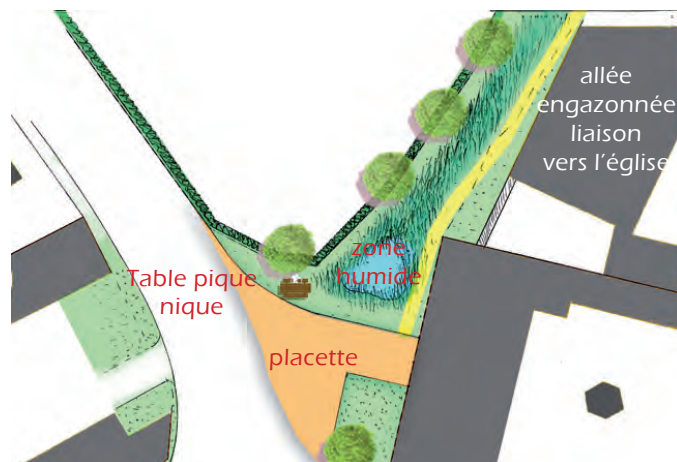
## P ropositions d'actions

### 2/ Valorisation de l'ancien chemin de Bellifontaine

Cet ancien chemin qui permet de se rapprocher de l'église de Bellifontaine sans passer par la route offre des ambiances bocagères de qualité. En fin de parcours le sentier passe sous les coteaux calcaires (Larris) à fort potentiel écologique. Le site est localisé sur le passage de l'itinéraire de randonnées « Autour du bois de Bailleul ».



Un carrefour de promenade : le site est marqué par une grande surface en enrobé et un conteneur de tri qui masque en partie l'ancien chemin.



Un site à fort potentiel paysager et environnemental. La création d'une promenade est d'une aire de pique-nique au carrefour des sentiers est à envisager.



La promenade pourrait valoriser le potentiel écologique et paysager du sentier à l'instar d'un circuit de découverte de la faune et la flore auquel les enfants pourraient être associés (270 mètres).  
Création d'une allée enherbée agréable.  
En fin de parcours l'installation d'une passerelle permettrait un accès direct à l'église.





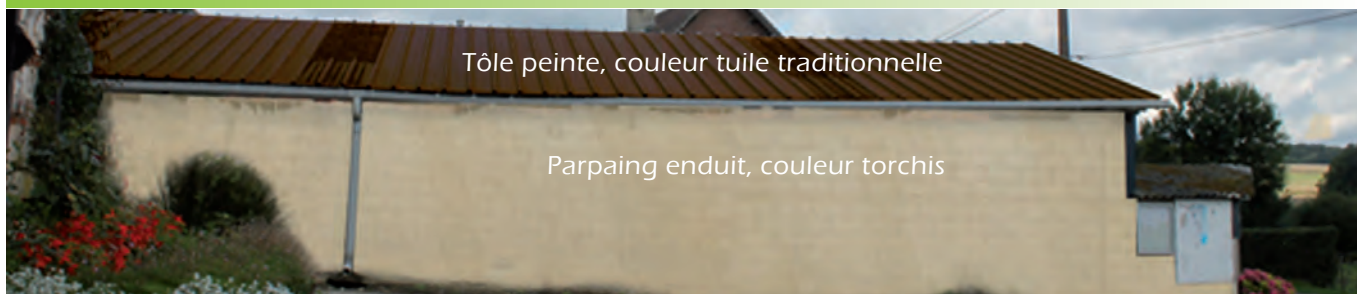
## - VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI -

- L'habitat rural traditionnel, un patrimoine qui fait corps avec le terroir et constitue un pilier de l'identité locale.

Comment améliorer l'existant ? un exemple sur une dépendance.



Aujourd'hui de nombreuses constructions associant murs en parpaing apparents et toits en tôle sont visibles à travers la commune. Ces bâtiments peuvent déprécier l'image générale de la commune, le retour à l'état initial ou s'en approchant devrait être un objectif.



Le bardage bois à claire-voie sera disposé en lames horizontales de façon traditionnelle. On évitera les vernis colorés et on préférera une lasure transparente pour garder la teinte naturelle du bois.



## Qu'est-ce le Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Le Parc naturel régional a 5 grandes missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager de façon à maintenir la richesse écologique des milieux, à préserver ses ressources naturelles et à valoriser ses patrimoines.
- L'aménagement durable du territoire pour mettre en œuvre des projets dans le respect de l'environnement.
- Le développement économique et social pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement.
- L'accueil, l'éducation et l'information pour favoriser le contact de ses habitants avec la nature et inciter ses visiteurs à découvrir son patrimoine.
- L'expérimentation pour contribuer à des initiatives nouvelles pouvant servir à d'autres territoires.

**Baie de Somme 3 Vallées** est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel régional regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.

### Crédits photos

Baie de Somme 3 Vallées/Bibliothèque municipale d'Abbeville/Archives départementales de la Somme/  
IGN/BOCAGE agence de paysage  
Reproduction soumise à autorisation du  
Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

### Pour plus d'infos

Télécharger le document sur [www.baiedesomme3vallees.fr](http://www.baiedesomme3vallees.fr)  
renseignements : 03 22 24 40 74



Partenaires financiers



Baie de Somme 3 Vallées  
8, Place du Général de Gaulle  
80100 Abbeville  
Tél. : 03 22 24 40 74  
[www.baiedesomme3vallees.fr](http://www.baiedesomme3vallees.fr)  
Décembre 2014